

Elections internes au CAF et objectifs 2022

Bienne, le 16 juin 2022

Le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) se fixe onze objectifs pour l'année 2022. L'année 2022 voit aussi une nouvelle législature débiter. Lors de sa séance constitutive du 13 juin 2022, Ariane Tonon (les Vert.e.s) a été nommé-e à la présidence du CAF. Elle sera secondée par Monique Esseiva-Thalmann (Le Centre), élue à la vice-présidence du Conseil.

Bureau et Plénum du CAF

Le Bureau du CAF est composé de : Ariane Tonon (les Vert.e.s), Monique Esseiva-Thalmann (Le Centre), Guy Bärtschi, Elisabeth Ingold (les Vert.e.s), Renaud Lieberherr (PSR), Maurice Paronitti (PRR).

Le CAF a pour objectif premier de donner une voix aux 31 000 francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne dans les affaires cantonales (objectif 1). Il est pour cela impliqué dans de nombreux dossiers d'importance pour la région qui nécessitent d'excellentes collaborations avec de nombreux partenaires de la région (CJB, associations des communes, Ville de Bienne, commune d'Evilard ou encore Forum du bilinguisme) ainsi qu'avec les autorités cantonales (objectif 2). Le CAF tient également durant l'année 2022 à poursuivre son engagement dans le développement du bilinguisme cantonal, en soutenant les actrices et acteurs locaux et en participant à la réalisation des 26 mesures retenues par le Conseil-exécutif suite au rapport d'experts sur le bilinguisme du 31 août 2018 (objectifs 7, 8, 10 et 11).

5 membres pour la Commission culture

Nicolas Gschwind (PSR) accède à la présidence de la Commission culture. Amanda Addo (PSR), Julien Brault (UDC), Alina Comment (sans parti) et Jean-Pierre Dutoit (PRR) siègent au sein de la Commission culture pour la législature 2022-2026.

Ces 5 membres poursuivront les activités régulières qui incombent à la Commission culture, notamment l'émission de préavis déterminants dans les décisions de l'Office de la culture sur les subventions attribuées aux projets et programmes culturels de la région. Le CAF est conscient que l'année 2022 est encore marquée par la pandémie du coronavirus. Il continue dès lors de s'engager avec force afin de soutenir le milieu culturel de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne face aux conséquences de cette crise (objectif 5).

5 membres pour la Commission formation, santé-social

Le Commission formation, santé-social du CAF est composée de : Pascal Bord (PRR) (président), Madeleine Deckert (PLR), René Graf (SP+), Renaud Lieberherr (PSR) et Christine Schneider (sans parti).

La CoForS s'engage depuis plusieurs années pour assurer des filières de formations professionnelles francophones et bilingues dans la région. En collaboration avec de nombreux partenaires, elle est encore amenée durant l'année 2022 à soutenir les jeunes de la région, notamment au moyen du projet aJir, les institutions de formation mais également les hautes écoles afin de garantir un tissu de formation aussi diversifié et vivant que possible. Le CAF veille également à l'intérêt des francophones dans les projets de réformes des formations professionnelles provenant des milieux économiques ou de la Confédération (objectif 6). Finalement, les 5 membres de la CoForS suivent également la mise en place de la nouvelle législation cantonale sur les prestations de soutien et de protection des jeunes et des enfants. Après l'ouverture des 6 places d'accueil d'urgence et d'observation en juin 2021, la CoForS se tient en soutien des institutions et travaille avec les représentants de la région siégeant au sein du Comité de planification cantonal (objectif 9).

5 membres pour la Commission non-permanente chargée de renforcer les liens avec les 17 communes germanophones de l'arrondissement de Biel/Bienne

Jean-Pierre Dutoit (PRR) garde la présidence de cette commission non-permanente. Guy Bärtschi (sans parti), Monique Esseiva-Thalmann (Le Centre), Elisabeth Ingold (les Vert.e.s) et Christine Schneider (sans parti) siègent à ses côtés.

Le CAF a décidé de renouveler le mandat de cette commission jusqu'en 2024. Cette commission non-permanente a pour objectif de renforcer les liens avec les 17 communes germanophones de l'arrondissement en allant notamment à leur rencontre. L'objectif est également de mettre en évidence les besoins spécifiques des francophones résidant dans ces communes officiellement germanophones (objectif 3).

Ariane Tonon (les Vert.e.s), Pascal Bord (PRR) et Nicolas Gschwind (PSR) sont les trois représentants du CAF qui siègent au sein de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ)

Finalement, la DBAJ a pour fonction principale de faciliter la coordination des positions du CAF et des Conseils municipaux de Bienne et d'Evilard sur les questions liées à l'avenir institutionnel de la région. Elle est composée de 3 membres du Conseil municipal de Bienne, 2 membres du Conseil municipal d'Evilard et trois membres du CAF. Elle a notamment comme tâches en 2022 de suivre l'évolution du projet « Avenir Berne romande » et de faire entendre la position de la région biennoise (objectif 6). La DBAJ a également la charge de dialoguer avec le canton de Berne concernant le système des sièges garantis dans le cadre notamment du mandat attribué à M. Bernhard Pulver.

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- Ariane Tonon, présidente du CAF, 079/449.83.49
- Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, 031/633.75.55 ou 079/784.93.92